



Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 005-200067742-20251209-202512163-DE

MARCHES PUBLICS

Marché de service relatif à l'exploitation des services de transports réguliers de personnes du réseau Vaï de la
Communauté de communes de Serre-Ponçon
Lot 5- Navette hiver Chorges - Réallon
AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes de Serre-Ponçon
représentée par Madame la Présidente en exercice, Chantal EYMEOUD.

Adresse : 6, impasse de l'Observatoire – 05200 EMBRUN
Tél : 04 92 43 22 78
Mail : contact@ccserreponcon.com
Numéro SIRET : 200 067 742 00011

B - Identification du titulaire du marché public

SCAL
1 cours Ladoucette
05000 GAP

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Marché de service relatif à l'exploitation des services de transports réguliers de personnes du réseau Vaï de la
Communauté de communes de Serre-Ponçon
Lot 5- Navette hiver Chorges - Réallon

Date de la notification du marché public : 28/10/2024

Durée du marché : de sa date de notification et court jusqu'au 31 août 2028.

Montant maximum du marché public : 113 000€ HT

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

La ligne Vaï Chorges-Réallon qui circule l'hiver est prolongée jusqu'à Savines-Le-Lac. Les prix unitaires du BPU sont modifiés comme suit :

Ancien PU véhicule 22 places HT	449,00 €
Nouveau PU véhicule 22 places HT	518,00 €
Ancien PU véhicule 33 places HT	515,00 €
Nouveau PU véhicule 33 places HT	597,00 €

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant maximum du marché.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 005-200067742-20251209-202512163-DE

E - Signature du titulaire du marché public

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 005-200067742-20251209-202512163-DE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Embrun, le

La Présidente,

Chantal EYMOUD

Habilitée à signer cet avenant par la délibération n° du conseil communautaire du 9/12/25

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,